

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

541^e séance

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 20 décembre 2017, à 19 h, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse,
M. Yves Vinette, conseiller,
Mme Germaine Leboeuf, conseillère,
Mme Elizabeth Faucher, conseillère,
Mme Nancy Benoît, conseillère,
M. Gérald Bilodeau, conseiller,
M. Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance.

Est absent : M. Francis Perron, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOMENT DE RÉFLEXION

2017.12.344

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

A. Ouverture de la séance

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour

B. Présentation des prévisions budgétaires 2018 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2018-2019-2020

C. Présentation des prévisions budgétaires 2018 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2018-2019-2020 – Adoption

Période de questions

D. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Nancy Benoît et résolu l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020

La mairesse présente les prévisions budgétaires pour l'année 2018 et le Programme triennal d'immobilisation pour les années 2018, 2019 et 2020.

2017.12.345

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020 – ADOPTION

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2018 telles que présentées par madame la mairesse avec des recettes de 3 543 375 \$ et d'une affectation du surplus accumulé de 144 429 \$ pour un total de 3 687 804 \$ et des dépenses totalisant 3 687 804 \$, dont des immobilisations de 157 946 \$.

Que les dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 sont adoptées pour un montant de 6 086 913 \$:

<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
1 069 861 \$	3 972 042 \$	1 045 000 \$

Le vote est demandé.

Quatre (4) conseillers votent en faveur. Le conseiller Gérald Bilodeau s'oppose.

Adoptée à la majorité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Absence du terrain de tennis dans le PTI.

2017.12.346

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers, que la présente séance est levée à 19 h 36.

Adoptée.

À moins d'avis contraire, la mairesse s'est abstenue de faire usage de son droit de vote.

Diane Aubut
Mairesse

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse